



LA VIE DU CLUB

N° 427

FCP : Bt 0289

Mai et juin 2024

FBB/BFF 6006

N° d'entreprise :540861211- RPM Bruxelles-79 av de Biolley 1150 BXL

Club de Photographes Amateurs de sainte-Alix ASBL.

Successesseur du Cercle des Photographes Amateurs de Sainte-Alix fondé en 1964.

Ed. resp :

Henri Mottart et Jacques Van Acker

PERIODIQUE BIMESTRIEL

79 av de Biolley

1150 Bruxelles

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre.

Membre affilié à la Fédération de Cercles Photographiques n° Bt 0289 et de la Fédération Belge FBP/BFF6006

SITE du Club : <https://www.cpastealix.com/>

Chers amis,

Nous arrivons à la fin de notre saison académique 2023-2024. plus que deux mois), Elle se terminera, dans deux mois, par l'assemblée générale le lundi 24 juin.

La réunion du 22 avril était consacrée à la programmation des réunions de mai et juin, (voir verso)

Je vous rappelle la séance de formation du 29 avril à **18h00**, consacrée à « La lumière », organisée par la FCP, (Fédération de Cercles Photographiques) et présentée par Jean François Cogneau.

Ce mercredi 24, nous avons 13 inscrits dont 5 du club ste Alix et 6 d'autres clubs dont 5 du club d'Auderghem (O'DERGHM). C'est gratuit, soyez nombreux mais prévenez- moi. (C'est une question de logistique).

Bonnes nouvelles :

- Le jugement du concours 10-10 2024-1 sera présenté par Charles Tallier du club Arte VIII. Nous avons 8 participants ; donc 80 photos.
- Depuis avril, nos réunions auront lieu dans la Taverne du CCJB.

Mauvaise nouvelle :

L'organe d'administration (CA) de notre Asbl comprenait 3 administrateurs :

H Mottart, président, Jacques Van Acker, secrétaire et Louisa Vandermaelen, trésorière.

Tous les trois ont annoncé qu'ils présenteront leur démission, pour raison d'âge et de santé, à la prochaine assemblée générale.

Il y va de la survie de notre association, en effet, la loi du 23 mars 2019 (CSA: Code des Sociétés et Associations) impose pour les ASBL, 3 administrateurs au minimum.

Je lance un appel insistant pour les candidatures aux postes de président(e) , vice-président(e), secrétaire et trésorier(rière). La nomination des administrateurs est une prérogative de l'Assemblée Générale.

Si nous n'y arrivons pas, nous devons dissoudre notre ASBL Ce serait vraiment dommage pour une association qui a bien fonctionné depuis tant d'années.

Il va de soi que je serai à la disposition des intéressés pour leur formation.

Henri Mottart, président.

Rencontres : **Les lundis de 20h00 à 22h15.**

Local : Chalet Balis (4 rue Alphonse Balis 1150 Bruxelles)

Renseignements : H Mottart (02 762 11 57 / 0478 597 895) hmottart@brutele.be

Compte : BE95 0680 9270 6058 « Club de Photographes Amateurs de Ste Alix » 1150 Bxl

Correspondance 79 av de Biolley 1150 Bruxelles.

Site : www.cpastealix.com

Les activités pour mai et juin 2024

**Sauf mention spéciale, les rencontres auront lieu les lundis de 20h00 à 22h15
Au Centre Communautaire de Joli-Bois
15 Drève des Shetlands 1150 Woluwe-Saint-Pierre**

Rappel 29 Avril Formation "Lumière"

- Lundi 6 mai Atelier Photo numérique questions réponses. (voir ci-dessous)
- Lundi 13 mai Diaporamas (au début, diaporamas de Marie-France)
- Lundi 20 mai Relâche (Lundi de Pentecôte)*
- Lundi 27 mai Photos papiers 9^e manche
- Lundi 3 juin Jugement 10-10 2024 -1 par Charles Tallier (club Arte VIII)
- Lundi 10 juin Studio photo, le portrait des membres par Stéphane. (avec utilisation d'une chambre technique)
- Lundi 17 juin Photos papiers 10^e manche
- Lundi 24 juin. Assemblée générale

A propos des ateliers "Questions Réponses" et des séances de formation : Lorsque nous ferons des démonstrations, amenez votre ordinateur portable.

SVP si vous avez des questions ou des demandes de démonstrations, merci de me le signaler, afin que nous puissions préparer.

Rappel au sujet du "concours papiers" : parution sur le site du club.

Philippe introduit vos photos sur le site du club (sauf si vous ne le désirez pas, par exemple si la personne photographiée ne l'autorise pas)

Merci de transférer si possible avant la réunion un fichier numérique de vos photos, cela facilitera l'enregistrement des résultats lors de la séance de jugement. « philippe.delcourt@gmail.com »

Format :1920x1280 jpeg, **il s'agit des dimensions Maximum**

Identification des photos : votre indicatif suivi de « A » ou « B » , suivi du mois et de l'année. (votre indicatif est sur votre carte de membre). Exemple :050 A sept 2023 et 050B sept 2023)

Si vous n'autorisez pas la publication sur le site, ajoutez NO SITE